

RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL ET DU COMITÉ NATIONAL PATRONAL-SYNDICAL

FÉVRIER 2025

Gants de fouille

Dernièrement, l'employeur a émis une note de service faisant état de l'approvisionnement provisoire de gants de fouille qui répondent aux exigences actuelles. Cet achat vise à pallier le manque de gants dans l'attente du lancement d'un nouvel appel d'offres pour des gants résistants aux piqûres d'aiguilles. Bien qu'un fournisseur ait remporté le dernier appel d'offres pour des gants résistants aux aiguilles, ses gants ont échoué lors des tests internes, ainsi que lors des tests externes commandés par le SCC ; par conséquent, ces gants n'ont pu satisfaire aux critères techniques proposés par le sous-comité à l'époque. Malheureusement, ce dossier prend du temps, mais nous devons rester vigilants quant à cette protection essentielle pour nos membres.

Horaires

Lors d'une rencontre avec le service des ressources humaines, l'employeur nous a informés de son intention d'élaborer un nouveau bulletin des horaires tenant compte des changements apportés à l'annexe K de notre convention collective. Pour veiller à ce que les règles énoncées dans ce bulletin respectent les pratiques collaboratives de longue date en matière d'établissement d'horaires, nous avons demandé à participer à leur élaboration. Nous avons également informé l'employeur que nous étions disposés à collaborer sur les horaires de formation. Nous avons ajouté qu'à la suite d'un accord sur un processus d'élaboration des horaires qui soit mutuellement acceptable, une formation doit être proposée à nos comités locaux responsables des horaires. De plus, nous nous efforçons d'identifier les représentants de l'employeur au sein du Comité national des horaires.

Nouveaux ROD

Lors de rencontres antérieures, nous avons demandé au SCC de modifier nos rapports électroniques d'observation et de déclaration afin que seuls nos noms de famille ou nos numéros de badge y figurent. Après avoir consulté les conseillers juridiques du ministère de la Justice et son propre service informatique, l'employeur a décidé de maintenir la pratique actuelle. Nous continuerons à suivre ce dossier au cas où des incidents d'identification externes se produiraient.

La violence au travail

Nous avons été informés qu'une rencontre avait eu lieu à Ottawa ces dernières semaines avec les directeurs des établissements de haute sécurité. Selon la Commissaire, la rencontre avait pour but de dégager des solutions valables visant à mettre fin à la violence à laquelle nous sommes confrontés quotidiennement, tout particulièrement dans les établissements de haute sécurité. Nos rondes de sécurité, la qualité de nos fouilles et la responsabilisation des détenus étaient au nombre des sujets abordés lors de cette rencontre. Nos gestionnaires doivent trouver des solutions beaucoup plus rapidement et intervenir ponctuellement pour faire face au comportement des détenus violents. Nous exigeons que des mesures concrètes soient prises dans l'immédiat sur cette question. Bien que le danger fasse partie de notre quotidien, la violence et les agressions dont sont victimes nos membres doivent être condamnées sans délai et avec fermeté et donner lieu à de lourdes conséquences. Nous avons rappelé à l'employeur que sa démarche auprès de la population carcérale à ce sujet ne peut se limiter à des paroles dans une lettre : elle doit également se traduire par des actes.

Autres informations

Le Centre régional de traitement de la région du Pacifique pilotera un projet visant à appliquer les réglementations provinciales plutôt que la directive 843 de la Commissaire. Ce projet de politique a pour but de veiller à ce que le recours à l'isolement en milieu clinique, à la contention mécanique et au traitement involontaire en cas d'agitation aiguë dans les Centres régionaux de traitement soit conforme aux normes communautaires. Nous suivrons de près ce projet avec la section locale et la région du Pacifique.

Une nouvelle méthode d'authentification à deux facteurs pour tous les employés a été présentée à l'exécutif national dans le cadre d'un mandat du gouvernement pour renforcer la sécurité dans l'ensemble des administrations publiques. Chaque agent de correction recevra un jeton personnel, semblable à une clé USB, lui permettant de se connecter. Cette authentification sera exigée à intervalles réguliers pour se connecter au réseau informatique. De plus amples renseignements à cet égard sont attendus sous peu de la part des dirigeants locaux. Nous attendons la réponse de l'employeur sur la méthode de distribution et la formation pour mesurer correctement notre nouvelle veste à double menace. Nous devrions bientôt avoir des nouvelles à ce sujet.

Pour terminer, nous tenons à vous remercier tous du travail accompli ces derniers mois, en particulier lors des négociations. Des remerciements particuliers sont également adressés à tous les membres des comités exécutifs de nos sections locales et de nos régions pour leur dévouement sans faille à la défense des intérêts de nos membres.

Solidairement,

Votre exécutif national